Impulsouth – Coopération Globale pour l'Action Climatique:
Mobilisation dans les négociations et les engagements climatiques
2020-2023

LIGNES DIRECTRICES MÉTHODOLOGIQUES
pour les équipes nationales de recherche du projet Impulsouth concernant l'évaluation des besoins et des lacunes en matière de capacités et de connaissances sur la question de « *l'évaluation des impacts, des vulnérabilités et des risques du changement climatique – en mettant l'accent sur le genre* ».

Octobre, 2021
Dr. María del Pilar BUENO RUBIAL, pilarbuenorubial@gmail.com
Mg. Arq. Ignacio LORENZO ARANA, ignaciolorenzoarana@gmail.com

Table des matières

1**. Considérations introductives 3**
a. Objectifs du projet et de la recherche 3
b. Recherche-action: principes directeurs et considérations transversales
c. Contexte de l'Accord de Paris 6
d. Contexte du renforcement des capacités dans le cadre de l'Accord de Paris 8

2. Plan de recherche-action et stratégie de recherche . . . 9
a. Lacunes et besoins de capacités et de connaissances et vulnérabilités : Contextualisation et les concepts clés 9
b. Opérationnalisation de l'évaluation des lacunes en matière de capacités et de connaissances 13
c. Consultation et engagement des parties prenantes . . 16
d. Plan d'action pour la recherche : composantes et questions transversales 16

3. Méthodologie et outils 20
a. Approches et outils de collecte de données . . . 20
b. Analyse de données pour l'évaluation de la capacité . . 23

4. Conclusions et recommandations pour le renforcement des capacités 24

5. Diffusion et mise en œuvre des résultats de la recherche . . . 25
a. Rédaction d'articles scientifiques et forums scientifiques . 25
b. Stratégies de communication au niveau local . . . 27
c. Rapports sur les lacunes et besoins en matière de renforcement des capacités au niveau de la CCNUCC y compris les apports pour l'inventaire mondial (GST) 28
d. Approches de coopération Sud-Sud 29

6. Références 31

Annexes
Annexe 1 – Code de déontologie des données à caractère personnel . . 33
Annexe 2 – Guide de référencement et de citation . . . 35
Annexe 3 – Modèle de plan de recherche-action . . . 36

1. Considérations Introductives

1. a. Objectifs du projet & de la recherche

Cette Ligne de Conduite directrice méthodologique vise à apporter clarté et soutien aux Équipes Nationales de Recherches (NRT) lors de la préparation et mise en œuvre de leurs plans de recherche-action pour l'évaluation des besoins et des lacunes en matière de capacités et de connaissances sur la question de « *l'évaluation des impacts, des vulnérabilités et des risques du changement climatique – en mettant l'accent sur le genre »* dans chaque pays Impulsouth[1].

Les processus de recherche nationaux sont l'une des principales composantes du projet Impulsouth, afin d'accroître la capacité des pays sélectionnés du Sud et de renforcer leur implication dans le cycle de progression de l'Accord de Paris, vers l'inventaire mondiale (Global Stocktake). Un accent particulier est mis sur les nouveaux agents d'action (les jeunes, principalement des femmes) et sur la manière dont leur contribution peut être un catalyseur pour les efforts nationaux en faveur de l'évaluation collective dans le cadre du Bilan mondial 2023.

Cette Ligne de Conduite propose d'accompagner le processus de réalisation des projets de recherche depuis l'identification des problèmes, en passant par l'élaboration d'un plan de recherche-action et sa mise en œuvre. Toutes les étapes favorisent un développement co-constructif orienté vers l'évaluation des capacités, ainsi qu'à l'apport de recommandations avec la participation active de la communauté des savoirs concernée[2]. Ainsi, la recherche pour l'action est effectuée, construisant des connaissances pratiques avec et pour les communautés.

Les résultats de la recherche peuvent contribuer à un programme de recherche pour le pays et deviendront également une contribution à d'autres composantes du projet Impulsouth.

1. b. Recherche-action: principes directeurs et considérations transversales

La recherche-action parvient à fournier une orientation à l'enquête en créant et/ou en renforçant des communautés de savoirs, où la curiosité est reconceptualisée en termes d'utilisation pratique et de solutions aux problèmes sociaux (Reason & Bradbury-Huang, 2015). Par conséquent, la recherche-action poursuit le changement social et évite les perspectives extractives de la recherche traditionnelle qui transforment les communautés en objets de recherche.

Une autre caractéristique d'un projet de recherche-action est que les communautés d'enquête et d'action s'engagent ensemble en tant que co-chercheurs dans un processus co-constructif. Cela permet des cycles d'action et de réflexion plus synergiques plutôt que des processus dissociés. En liant la réflexion et l'action, ce type de recherche relie la théorie et la pratique en évitant une approche dichotomique. « Pour apprendre des pratiques, la recherche doit développer des relations sociales; en interne au sein de la communauté de recherche ainsi qu'en relation avec d'autres acteurs » (Gustavsen, 2003:162).

[1] République dominicaine, Guatemala, Madagascar, Niger, Ouganda et Zambie.

[2] Le concept de communauté du savoir ou de communauté de pratique est saisi comme un collectif d'individus qui maintiennent une relation continue, qu'elle soit matérielle et/ou virtuelle et/ou contextuelle, qui implique la convergence de connaissances et/ou d'un domaine de connaissances (modifié à partir de Earl, M 2001).

En développant des théories en dehors de la pratique, il y a un risque de tomber dans une dynamique purement contemplative qui ne remet pas en question les sources et les logiques derrière les phénomènes. Dans le même temps, l'action sans connaissances théoriques perd le pouvoir de réflexion et de transformation sociale.

5 dimensions de la recherche-action (Reason & Bradbury-Huang, 2015:3-4)

- Il s'agit **d'un ensemble de pratiques** qui répond au désir des gens d'agir de manière créative face à des problèmes pratiques et souvent urgents dans leur vie dans les organisations et les communautés ;
- Il appelle à **l'engagement avec les personnes dans des relations de collaboration**, ouvrant de nouveaux « espaces de communication » dans lesquels le dialogue et le développement peuvent s'épanouir ;
- Il s'appuie sur **de nombreuses façons de savoir**, à la fois dans les preuves générées par l'enquête et leur expression dans diverses formes de présentation lorsque nous partageons l'apprentissage avec un public plus large ;
- Il est **axé sur les valeurs**, cherchant à aborder des questions d'importance concernant l'épanouissement des personnes humaines, de leurs communautés et de l'écologie plus large à laquelle nous participons ;
- Il s'agit **d'un processus vivant et émergent** qui ne peut être prédéterminé, mais qui change et se développe à mesure que les personnes engagées approfondissent leur compréhension des questions à aborder et développent leur capacité en tant que co-demandeurs à la fois individuellement et collectivement.

La recherche-action est de plus en plus adoptée par différents acteurs liés à la recherche sur l'adaptation ainsi que par les praticiens. Compte tenu de cette approche, le processus de recherche permettra d'intégrer les NRT dans une discussion mondiale qui vise à développer de nouveaux modes de recherche pour éclairer une adaptation efficace, réduire la vulnérabilité et les risques, et créer des communautés de savoirs et de pratiques. L'Adaptation Research Alliance (ARA) est une expérience de co-développement entre de multiples parties prenantes qui sera lancée à Glasgow dans le cadre de la campagne d'adaptation et de résilience de la présidence de la COP26 du Royaume-Uni qui défend le changement de paradigme de la recherche-action[1].

Étant donné que la recherche-action cherche à produire de nouvelles façons de créer des savoirs pour des utilisations appliquées et à résoudre des problèmes sociaux, des considérations transversales devraient être prises en compte à tous les stades de la recherche. Cela inclut, entre autres, le genre et la jeunesse.

[1] Pour en savoir plus sur ARA, veuillez visiter https://southsouthnorth.org/portfolio_page/adaptation-research-alliance/

L'intégration des jeunes nécessite d'impliquer les jeunes dès les premiers stades de la recherche par le biais de leurs organisations et réseaux. Assurer la participation nécessite souvent l'élaboration d'une formation ou, du moins, un processus de partage de matériel et de contenu pour une participation active. De même, il s'agit de reconnaître les défis des relations intergénérationnelles, des droits des enfants et des jeunes, et de prévoir une approche inclusive et ouverte sur la façon de renforcer les capacités des jeunes à partir de leurs propres expériences et points de vue.

La participation des jeunes est un élément clé du programme d'action pour l'autonomisation climatique (ACE). Voici quelques exemples de la façon dont la recherche peut soutenir l'intégration de l'ACE : favoriser un processus multipartite et participatif, évaluer les besoins et les capacités pour l'élaboration d'une stratégie ACE ; rechercher l'intersection entre l'éducation, la recherche, la science et la politique; diffuser l'information et les résultats de la recherche au public le plus large possible et échanger des expériences grâce à la coopération internationale entre les équipes des six pays impliqués et avec tous les acteurs du projet Impulsouth[2].

Les NRT devraient développer la justification et l'orientation de l'évaluation des vulnérabilités et des risques sur le genre à la lumière des conditions spécifiques dans chaque pays, qui comprennent les dimensions socio-économiques, socioculturelles, juridiques, politiques et psychologiques.

Voici une liste des questions clés à prendre en considération sur l'intégration de la dimension de genre dans les évaluations des lacunes en matière de connaissances et de capacités et dans l'évaluation de la vulnérabilité et des risques:

Questions clés sur le genre lors de l'évaluation des besoins et des lacunes dans l'évaluation de la vulnérabilité et des risques

- Reconnaissance des différences entre les genres et les rôles dans les besoins, les opportunités et les capacités d'adaptation
- Participation équitable et influence des femmes et des hommes dans l'évaluation des besoins et des lacunes
- Accès équitable aux données, ressources et autres avantages
- Identification des obstacles liés à l'inégalité entre les sexes

Quelques ressources spécifiques au genre à prendre en compte

Conducting Gender Analysis to Inform National Adaptation Plan (NAP) Processes: Reflections from six African countries
https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2019/04/napgn-en-2019-conducting-gender-analysis-to-inform-nap-processes.pdf

[2] Pour plus d'informations sur l'intégration de l'ACE et les stratégies nationales de l'ACE, consultez UNFCCC ACE Guidelines https://unfccc.int/sites/default/files/action_for_climate_empowerment_guidelines.pdf

Toolkit for a Gender-Responsive Process to Formulate and Implement National Adaptation Plans (NAPs). Supplement to the UNFCCC Technical Guidelines for the NAP Process.
https://napglobalnetwork.org/resource/toolkit-for-gender-responsive-national-adaptation-plans/

Pour un Processus de Plan National d´Adaptation (PNA) qui Réponde aux Questions de Genre à Madagascar
https://napglobalnetwork.org/resource/pour-un-processus-de-plan-national-dadaptation-pna-qui-reponde-aux-questions-de-genre-a-madagascar/

Guidelines to mainstreaming gender in climate change adaptation and mitigation programmes and plans in Albania
https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/ALB/Guidelines%20to%20mainstreaming%20gender%20in%20climate%20change%20adaptation%20and%20mitigation%20programmes%20and%20plans%20in%20Albania.pdf

1. c. Contexte de l'Accord de Paris

L'Accord de Paris est le principal instrument de mise en œuvre de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il a été adopté lors de la 21e Conférence des Parties à Paris en 2015 et a nécessité un processus intense de négociations entre les Parties pour parvenir à un résultat juridiquement contraignant. Le but de l'Accord, établit dans l'Article 2, introduit la base sur laquelle sont bâties les ambitions nationales et collectives, et l'Article 7 établit l'objectif mondial pour l'adaptation.

Article 2 de l'Accord de Paris

a. Contenant l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait sensiblement les risques et les effets des changements climatiques ;

b. Renforçant les capacités d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques et en promouvant la résilience à ces changements et un développement à faible émission de gaz à effet de serre, d'une manière qui ne menace pas la production alimentaire ; et

c. Rendant les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques.

Refléter l'équité et les responsabilités communes mais différenciées et les capacités respectives, à la lumière des différentes circonstances nationales, dans le contexte du développement durable et des efforts visant à éliminer la pauvreté.

Objectif mondial en matière d'adaptation

Les Parties fixent par la présente l'objectif mondial en matière d'adaptation, à voir l'amélioration de la capacité d'adaptation, le renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité au changement climatique, en vue de contribuer au développement durable et d'assurer une réponse adéquate en matière d'adaptation dans le contexte de l'objectif de température visé à l'Article 2.

L'Accord de Paris a également établi la contribution déterminée au niveau national (NDC) en tant que véhicule d'action climatique au niveau national informant le niveau mondial, y compris l'atténuation, l'adaptation, le financement, la technologie, le renforcement des capacités, la transparence de l'action et du soutien, les pertes et dommages, les mécanismes du marché et non du marché, entre autres éléments critiques.

Le cycle de soumission progressive quinquennal du NDC vise à garantir les principes d'ambition et de progression des efforts nationaux, en évitant un retour en arrière. Dans le même temps, le Bilan mondial joue un rôle important dans l'évaluation des objectifs collectifs à long terme également tous les cinq ans. Ces objectifs collectifs englobent l'objectif de température (art. 2.a); l'objectif mondial en matière d'adaptation (article 7.1); la vision à long terme de la technologie (art. 10.1) et l'objectif financier à long terme dont le plancher est la provision annuelle de 100 milliards de dollars américains (décision 1/CP.21).

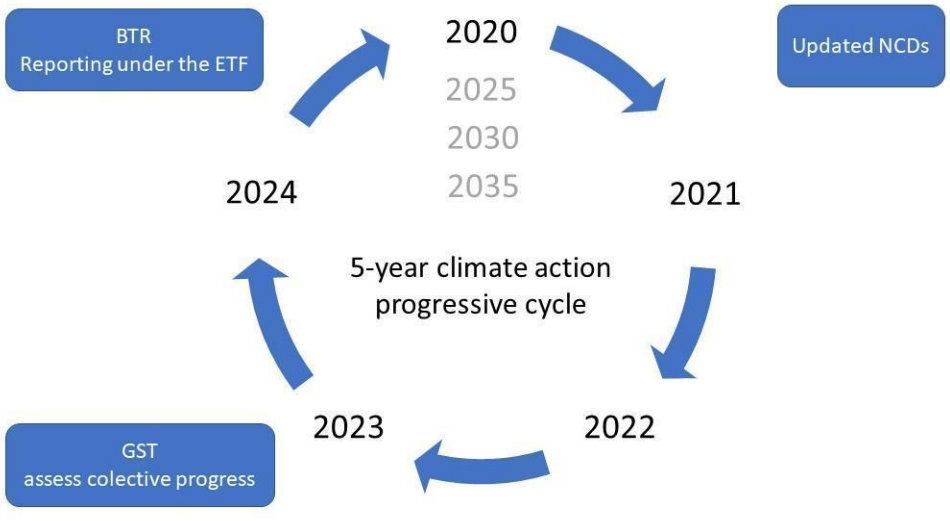

Représentation graphique du cycle d'ambition de l'Accord de Paris
(Propre élaboration basée sur Because the Ocean, 2021)

En ce qui concerne le Bilan mondial 2023, les présidents des organes subsidiaires de la CCNUCC ont publié un document (non-paper) actualisé en septembre 2021, y compris le dernier projet des questions d'orientation pour l'inventaire mondial (GST), y compris celles relatives à l'adaptation, dont certaines sont présentées par le présent texte[3] :

[3] Les questions directrices pour le GST ont été simplifiées, excluant les références spécifiques aux décisions, articles et paragraphes pertinents au COP et CMA dans le cadre de l'Accord de Paris. Toutes les questions se trouvent sur la page 6 du document suivant : https://unfccc.int/sites/default/files/resource/REV_Non-paper_on_Preparing_for_GST1_forSBs_15Sept.pdf

Questions d'orientation sur l'adaptation.
Non-paper de la présidence des Organes subsidiaires en vue bilan mondial

- Quels sont les changements observés et projetés dans le système climatique mondial et la biosphère ?
- Quels sont les niveaux mondiaux de risques climatiques, les impacts observés et potentiels et la vulnérabilité des systèmes humains et écologiques causés par le changement climatique et à quelles échelles temporelles ?
- Quel est l'état des efforts d'adaptation, du soutien, de l'expérience et des priorités, en tenant compte des meilleures données scientifiques disponibles, des perspectives de genre, des connaissances traditionnelles, des connaissances des peuples autochtones et des systèmes de connaissances locaux ?
- Quels sont les besoins d'appui des pays en développement et dans quelle mesure des progrès ont-ils été accomplis dans l'évaluation des besoins d'appui des pays en développement ?
- Quels sont les progrès globaux réalisés dans la réalisation de l'objectif mondial d'adaptation, comment les efforts nationaux d'adaptation contribuent-ils à cet objectif, notamment en contribuant au développement durable et en assurant une réponse d'adaptation adéquate dans le contexte de l'objectif de température ?

1. d. Renforcement des capacités dans le cadre de l'Accord de Paris et lacunes et besoins en matière de capacités et de connaissances

L'Accord de Paris établit le renforcement des capacités (CB) « pour renforcer les capacités des pays en développement à prendre des mesures efficaces contre le changement climatique, y compris des mesures d'adaptation et d'atténuation ». L'AP institue également des principes ou des caractéristiques du RC : piloté par pays ; fondé sur les besoins nationaux et adapté à ceux-ci; favoriser l'appropriation par les pays en développement; guidés par les leçons apprises; efficace, fondé sur un processus itératif et participatif, transversal et sensible au genre.

Comme indiqué dans leurs NDC et leurs différents mécanismes de communication de rapports à la CCNUCC, les pays en développement comprennent que les besoins et les lacunes en matière de renforcement des capacités jouent un rôle important dans la réalisation de leurs objectifs politiques d'atténuation et d'adaptation. À cet égard, le renforcement des capacités doit être considéré comme un moyen d'atteindre une fin.

Évaluer les besoins et les lacunes en matière de capacités et de connaissances est une étape essentielle pour mettre en œuvre un ensemble d'activités robustes de renforcement des capacités qui peuvent renforcer les institutions dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions climatiques. Ces activités peuvent impliquer l'incorporation, l'amélioration et/ou l'ajustement de différents aspects des institutions liées au climat, tels que la quantité et/ou la qualité de ses ressources humaines, les outils technologiques disponibles, les cadres réglementaires existants, le degré de planification institutionnelle et la disponibilité des systèmes de données, etc. Le degré de capacité institutionnelle peut souvent expliquer l'efficacité et l'efficience des actions climatiques et, à cet égard, le renforcement des capacités devient stratégique dans le contexte de politiques et d'actions climatiques progressistes et plus ambitieuses.

Nous pouvons comprendre intuitivement les activités pour le renforcement des capacités, mais le concept du renforcement des capacités est en construction permanente et « *n'a aucune théorie acceptée ni testée »* (WB, 2005, ECBI, 2018). Si l'on examine l'évolution de la coopération internationale pour le développement depuis les années 1950, on peut dire que le renforcement des capacités a pour

précurseurs les concepts de « développement institutionnel », de « renforcement institutionnel », de « développement des ressources humaines », d'«économie institutionnelle », etc.

Il n'y a pas encore de consensus sur ce que le renforcement des capacités/développement signifie ou implique réellement. [...] Mais il semble y avoir un consensus sur le fait que le renforcement des capacités doit inclure *« des individus, des institutions et des systèmes »* qui permettent collectivement un développement efficace et durable (ECBI, 2018).

Ce concept d'une approche à trois niveaux orientée vers un objectif, sera discuté plus loin dans la section suivante, mais il est essentiel de comprendre le renforcement des capacités comme un processus de transformation à partir d'une étape initiale où il existe des lacunes en matière de connaissances et de capacités qui entravent l'obtention de résultats climatiques, à un stade supérieur où toutes les lacunes critiques ou du moins certaines d'entre elles ont été comblées et où des résultats climatiques peuvent ainsi être obtenus. À cet égard, l'identification des lacunes en matière de capacités et de connaissances devient stratégique à un stade précoce.

Le Comité de Paris sur le renforcement des capacités (PCCB) est l'organe constitué par la CCNUCC et l'AP qui vise à répondre aux besoins et aux lacunes en matière de capacités et à consolider encore les efforts de renforcement des capacités. Le PCCB a identifié différents types de besoins et de lacunes en matière de capacités, notamment : institutionnels, techniques et financiers pour la mise en œuvre des composantes d'adaptation et d'atténuation de leurs NDC.

Quelques exemples précis de problèmes de renforcement des capacités qui ont été identifiés par le PCCB lors d'un exercice pilote initial : « *lacunes et besoins sectoriels particuliers liés à l'adaptation, à l'atténuation et aux questions transversales telles que la production, la collecte et l'analyse de données normalisées ; la gouvernance et la coordination; le développement de la capacité endogène; l'accès au financement climatique; et la réponse au genre ».* (PCCB, 2021).

Le PCCB a également indiqué que « *si tous les pays n'ont pas de structure en place pour identifier systématiquement les besoins et les lacunes en matière de renforcement des capacités, beaucoup sont néanmoins conscients, grâce à la production de rapports dans le cadre du processus de la CCNUCC, de leurs priorités liées aux capacités. Compte tenu de cela, l'adoption d'une approche plus modulaire qui permettrait aux pays de choisir des outils ciblés plutôt que de s'engager dans l'élaboration d'un cadre national autonome d'évaluation des besoins en capacités pourrait s'avérer utile à de nombreux responsables de pays en développement » (PCCB, 2021).*

En s'appuyant sur cette approche systématique et modulaire recommandée par le PCCB, le déficit de capacités et de connaissances peut être déterminé comme la différence entre la « capacité et les connaissances souhaitées » requises pour mettre en œuvre efficacement l'action climatique et la « capacité et les connaissances existantes ». Les NRT devraient inclure ces concepts dans la conception du plan d'action pour la recherche.

2. Plan et stratégie de recherche-action

2. a. Besoins en connaissances et capacités, lacunes et vulnérabilités : contextualisation et concepts clés

L'objectif de la recherche est **d'évaluer les besoins et les lacunes en matière de connaissances et de capacités** en ce qui concerne **l'évaluation des impacts, des vulnérabilités et des risques du changement climatique, en mettant l'accent sur le genre**. À cet égard, il est nécessaire d'abord d'identifier un cadre pour mieux comprendre et organiser conceptuellement les besoins en matière de capacités et de connaissances et l'évaluation des lacunes, puis d'établir un cadre de référence pour l'évaluation des impacts, de la vulnérabilité et des risques. Les deux cadres seront clairement liés tout au long de la recherche, mais la clarté des concepts sera essentielle pour le travail entre les individus des NRT ainsi qu'avec les parties prenantes, puisque chacun des deux cadres traite de questions quelque peu complexes.

En ce qui concerne les cadres d'évaluation du renforcement des capacités, comme indiqué, il n'y a actuellement pas de définition commune adoptée, et à cet égard, le PCCB travaille sur l'identification, l'analyse et les recommandations d'approches potentielles, et il existe d'autres expériences antérieures qui peuvent éclairer la recherche[4]. Ce travail pourrait être prêt d'ici le début de 2022, on s'attend à ce que AVINA et les coordonnateurs de la recherche vérifient les mises à jour du travail du PCCB autour de cette date et s'assurent que cette information parvient aux NRT.
Néanmoins, le Secrétariat de la CCNUCC a fourni une approche initiale qui organise les questions de capacité à trois niveaux : individuel, institutionnel et systémique, et plus important encore, met l'accent sur le processus de renforcement des capacités par rapport à un impact (produit/résultat). À cet égard, le renforcement des capacités est un moyen de réaliser la transformation, car dans le contexte de cette recherche, cette transformation sera liée à la manière d'obtenir des évaluations robustes de l'impact, de la vulnérabilité et des risques avec une approche spécifique au genre dans le contexte du cycle d'ambition d'adaptation.[5]

[4] Note d'information sur le renforcement des capacités, "Toolkit by the PCCB":
https://unfccc.int/sites/default/files/resource/PCCB_2020_4_toolkit.pdf ;
Knowledge gaps and climate adaptation policy: a comparative analysis of six Latin American countries (LatinoAdapta Project, Ryan & Burgos, 2019). https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14693062.2019.1661819

[5] Le cycle d'adaptation pourrait se résumer à 1. Vulnérabilité, impacts et évaluation des risques, 2. Planification de l'adaptation, 3. Mise en œuvre, 4. Suivi et évaluation. Les Lignes directrices pour les plans nationaux d'adaptation préparées par le Groupe d'experts des pays les moins avancés représentent un bon moyen de comprendre le cycle politique de l'adaptation au niveau national et sa relation avec le processus de la CCNUCC (CCNUCC, 2012)

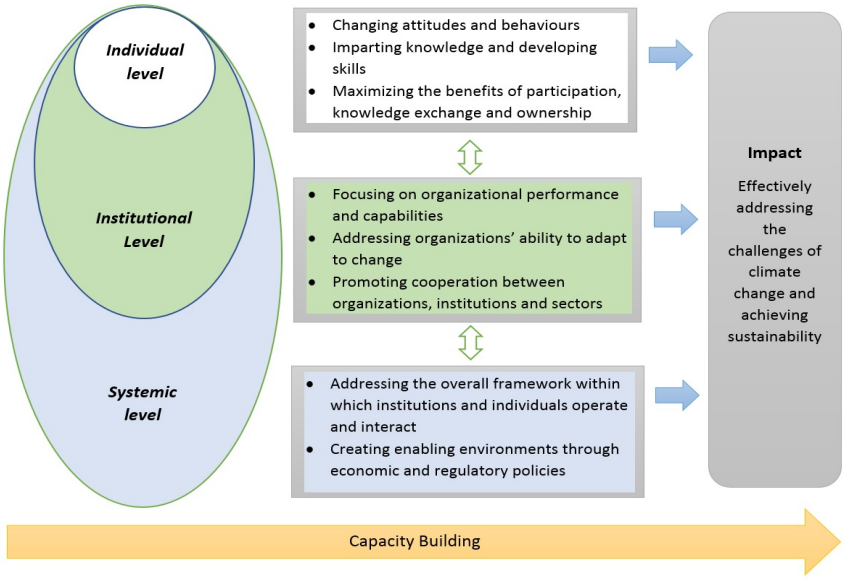

Graphique 1. Cadre et niveaux de renforcement des capacités de la CCNUCC. (CCNUCC, 2021)

Concepts clés (IPCC, 2018)

https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/06/SR15_AnnexI_Glossary.pdf

Capacité d'adaptation : Capacité des systèmes, des institutions, des humains et d'autres organismes à s'adapter aux dommages potentiels, à tirer parti des possibilités ou à réagir aux conséquences.

Exposition aux risques : La présence de personnes ; moyens de subsistance ; espèces ou écosystèmes ; les fonctions, les services et les ressources environnementaux ; l'infrastructure ; ou des biens économiques, sociaux ou culturels dans des lieux et des milieux qui pourraient être affectés négativement.

Danger : La survenance potentielle d'un événement ou d'une tendance physique d'origine naturelle ou humaine qui peut causer des pertes en vies humaines, des blessures ou d'autres impacts sur la santé, ainsi que des dommages et des pertes aux biens, aux infrastructures, aux moyens de subsistance, à la prestation de services, aux écosystèmes et aux ressources environnementales.

Impacts (conséquences, résultats) : Les conséquences des risques réalisés sur les systèmes naturels et humains, où les risques résultent des interactions des dangers liés au climat (y compris les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes), de l'exposition et de la vulnérabilité. Les impacts se réfèrent généralement aux effets sur les vies, les moyens de subsistance, la santé et le bien-être, les écosystèmes et les espèces, les biens économiques, sociaux et culturels, les services (y compris les services écosystémiques) et les infrastructures. Les impacts peuvent être appelés conséquences ou résultats, et peuvent être négatifs ou bénéfiques.

(changement climatique) **Analyse d'impact** : La pratique consistant à identifier et à évaluer, en termes monétaires et/ou non monétaires, les **effets** du changement climatique sur les systèmes naturels et humains.

Capacité institutionnelle : La capacité institutionnelle comprend le développement et le renforcement d'organisations individuelles et la prestation d'une formation technique et de gestion à l'appui de la planification intégrée des processus décisionnels entre les organisations et les personnes, ainsi que l'autonomisation, le capital social et un environnement favorable, y compris la culture, les valeurs et les relations de pouvoir (Willems et Baumert, 2003).

Évaluation intégrée : Méthode d'analyse qui combine les résultats et les modèles des sciences physiques, biologiques, économiques et sociales et les interactions entre ces composantes dans un cadre cohérent pour évaluer l'état et les conséquences des changements environnementaux et les réponses politiques à ceux-ci.

Résilience : Capacité des systèmes sociaux, économiques et environnementaux à faire face à un événement, à une tendance ou à une perturbation dangereux, à réagir ou à se réorganiser de manière à maintenir leur fonction, leur identité et leur structure essentielles, tout en maintenant leur capacité d'adaptation, d'apprentissage et de transformation.

Risque : Le potentiel de conséquences négatives lorsque quelque chose de valeur est en jeu et que l'occurrence et le degré d'un résultat sont incertains. Dans le contexte de l'évaluation des impacts climatiques, le terme risque est souvent utilisé pour désigner le potentiel de conséquences néfastes d'un danger lié au climat, ou des mesures d'adaptation ou d'atténuation à un tel danger, sur la vie, les moyens de subsistance, la santé et le bien-être, les écosystèmes et les espèces, les biens économiques, sociaux et culturels, les services (y compris les services écosystémiques) et les infrastructures. . Le risque résulte de l'interaction de la vulnérabilité (du système affecté), de son exposition au fil du temps (au danger), ainsi que du danger (lié au climat) et de la probabilité de son apparition.

Évaluation des risques : L'estimation scientifique qualitative et/ou quantitative des risques.

Vulnérabilité : La propension ou la prédisposition à être affectée négativement. La vulnérabilité englobe une variété de concepts et d'éléments, y compris la sensibilité ou la susceptibilité aux préjudices et le manque de capacité à faire face et à s'adapter.

Au-delà de l'identification et de la définition des concepts clés fournis par le glossaire du dernier rapport du IPCC sur l'adaptation (SR 1.5oC), il est important de reconnaître que le rapport du IPCC de 2012 appelé: Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation (SREX) », a présenté un cadre intégré qui relie bon nombre des concepts clés établis ci-dessus. Plus tard, dans le 5e rapport d'évaluation de 2014, le GIEC a de nouveau présenté le cadre avec des ajustements mineurs. Le GIEC travaille actuellement sur la section Impacts, vulnérabilité et adaptation du 6e rapport d'évaluation qui doit être finalisé en février 2022. Les NRT doivent être prêts à vérifier ce nouveau rapport pour d'éventuels ajustements de la définition des concepts clés et/ou des cadres d'évaluation de la vulnérabilité nouveaux ou ajustés.

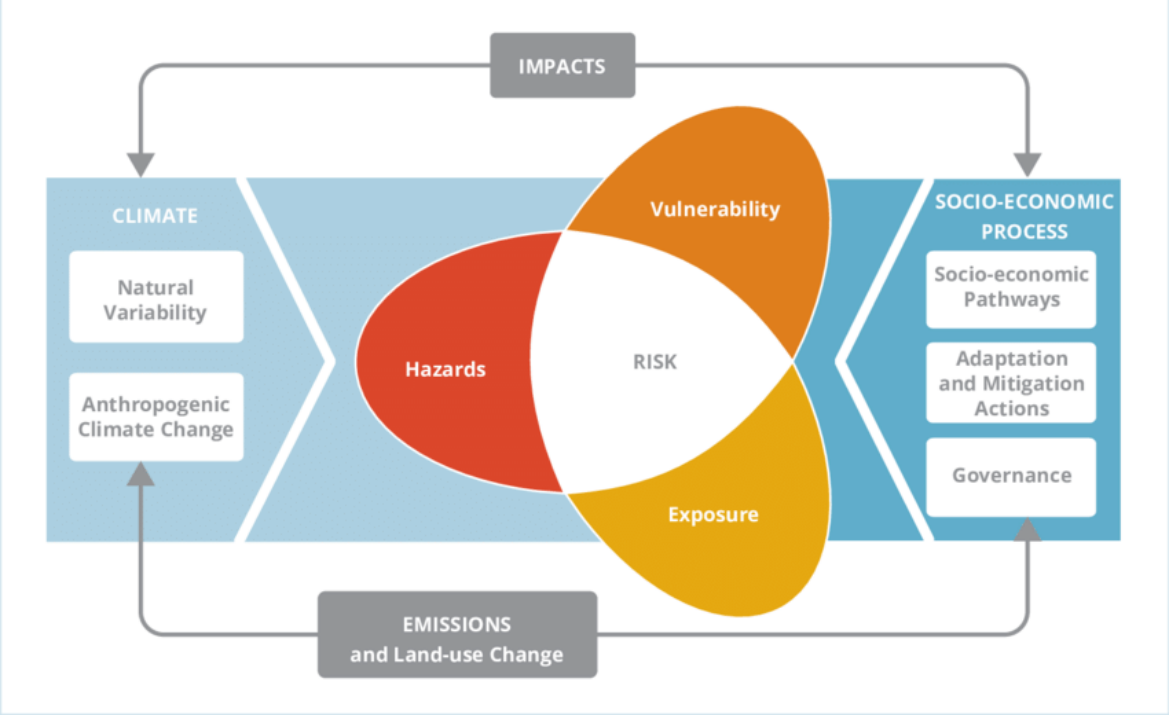

Figure 2 : Cadre d'évaluation des vulnérabilités SREX et IPCC AR5
(Field et coll., 2014; Oppenheimer et coll., 2014).

Selon les lignes directrices sur les NAP élaborées par le LEG (CCNUCC, 2012), faire le point sur les informations disponibles sur les impacts et les vulnérabilités du changement climatique et évaluer les lacunes et les besoins fait partie de la mise en place des bases et de la création d'un environnement pour le processus des NAP. Dans le même temps, il s'agit de l'un des éléments clés d'une communication sur l'adaptation, tel qu'il est reconnu dans l'annexe de la décision 9/CMA.1 (CCNUCC). Il est également une composante des communications nationales (décision 17/CP.8 CCNUCC) et des rapports biennaux sur la transparence (décision 18/CMA.1 CCNUCC).

L'évaluation des vulnérabilités, des risques et des impacts est le début du cycle national des politiques d'adaptation, et elle est essentielle pour évaluer les progrès collectifs en matière de GGA à la GST. Il ne sera pas possible de comprendre et d'évaluer les progrès accomplis dans les mesures d'adaptation au niveau mondial, sans fixer des priorités claires découlant de l'évaluation des vulnérabilités et des risques.

Il existe différentes méthodologies et approches pour effectuer cette évaluation. Dans tous les cas, il doit être éclairé par la science sur la variabilité climatique actuelle et les changements climatiques projetés selon différents scénarios et modèles de température.

2. b. Opérationnalisation de l'évaluation des lacunes en matière de capacités et de connaissances

Comme nous l'avons indiqué, les lacunes et les besoins en matière de capacités et de connaissances peuvent être examinés à trois niveaux : individuel, institutionnel et systémique, en mettant l'accent sur le fait que le renforcement des capacités est un processus lié à un impact (extrant/résultat).

À cet égard, les NRT pourraient saisir les lacunes et les besoins en matière de connaissances et de capacités à travers les trois niveaux, en tenant compte, par exemple: quelles lacunes dans les connaissances concernant la vulnérabilité climatique sont fréquemment observées chez les individus de la communauté des connaissances sur l'évaluation de la vulnérabilité ? ; quel est le niveau de capacité de l'Office météorologique national pour l'analyse du climat ? ; comment les ministères locaux et les agences gouvernementales interagissent-ils lors de la préparation d'une évaluation de la vulnérabilité dans le contexte de la CCNUCC ?

Sans préjudice de la façon dont les NRT peuvent saisir les lacunes en matière de capacités et de connaissances à tous les niveaux, il est essentiel que les NRT puissent hiérarchiser les travaux au niveau institutionnel tout en tenant compte des éléments d'interaction avec le contexte systémique afin de fournir des recommandations pour renforcer les institutions clés et la façon dont elles sont liées les unes aux autres.

En ce qui concerne la portée spécifique de la recherche, les lacunes en matière de connaissances et de capacités et l'évaluation des besoins concernant l'évaluation de la vulnérabilité peuvent être effectuées au niveau national, sectoriel et/ou territorial, en tout état de cause, la portée de l'analyse doit être ancrée dans les priorités stratégiques de l'action d'adaptation du pays et les principales vulnérabilités. En ce qui concerne le PCCB : « *un pays montagneux d'Amérique du Sud qui cherche à renforcer ses capacités institutionnelles pour mettre en œuvre des stratégies d'adaptation écosystémiques dans son secteur agricole a des besoins et des lacunes qui différeront de ceux d'un pays insulaire du Pacifique qui donne la priorité à l'adaptation des zones côtières* ». (PCCB, 2021).

Les travaux réalisés par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (ONU, 2019) concernant l'examen des lacunes, des besoins et des priorités en matière de renforcement des capacités ont également permis d'identifier des domaines clés d'évaluation des lacunes, tels que : la capacité politique et législative, la capacité institutionnelle, la capacité de suivi et de reporting, les ressources humaines et la capacité de leadership, la capacité de financement et la capacité d'information, de connaissance et de technologie Ces domaines, que la plupart d'entre eux pourraient envisager au niveau institutionnel, peuvent également aider les NRT à établir leur plan de recherche, par la suite un tableau qui peut aider les NRT à identifier et à organiser les besoins et les lacunes en matière de capacités et de connaissances.

Définition de la portée spécifique	**Domaines clés potentiels pour l'identification des lacunes et des besoins en matière de connaissances et de capacités**
-une évaluation spécifique de la vulnérabilité, de l'impact et des risques, avec une approche spécifique au genre, d'un domaine prioritaire d'adaptation au niveau national,	*-politique et législations* *- cadres institutionnels (interne à l'institution et interinstitutionnel)*

sectoriel et/ou territorial	*- ressources humaines (quantitatives et qualitatives) et leadership* *- financier* *- technologique* *- information et connaissances*

Comme l'indiquaient les sections précédentes, le déficit de capacité et de connaissances peut être déterminé comme la différence entre la « capacité et les connaissances souhaitées » nécessaires pour mettre en œuvre efficacement l'action climatique et la « capacité et les connaissances existantes ».

Afin de déterminer le niveau de capacité et de connaissances souhaité, les NRT devraient clairement identifier les activités nécessaires pour réaliser une évaluation robuste de la vulnérabilité (dans une portée spécifique), puis identifier les capacités et les connaissances souhaitées pour effectuer de telles activités. Ensuite, les NRT devraient identifier les capacités existantes au sein de l'institution ou des institutions liées aux activités de l'évaluation. En comparant les capacités et les connaissances souhaitées par rapport aux capacités et aux connaissances existantes, il est possible de tirer des conclusions sur les lacunes et les besoins, et des recommandations peuvent être présentées pour renforcer ces capacités.

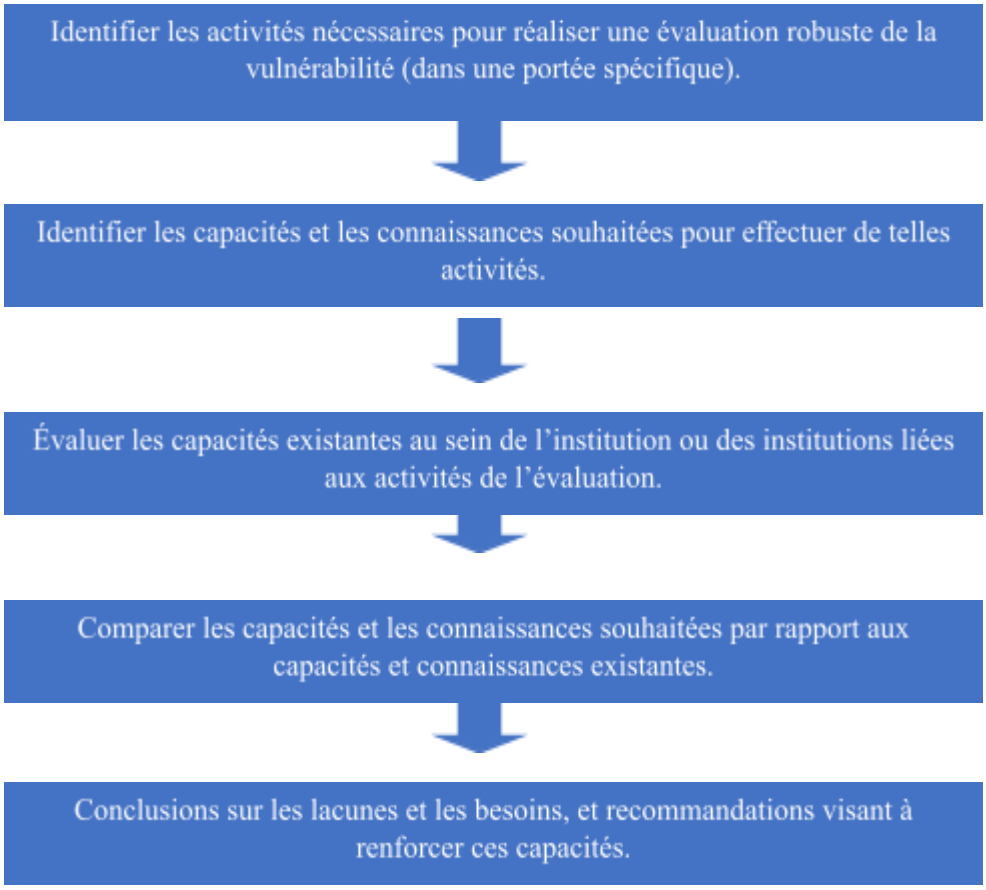

Graphique 3. Opérationnalisation des lacunes en matière de capacités et de connaissances et évaluation des besoins

Exemple de lacunes antérieures en matière de capacités et d'évaluations des besoins par rapport à la vulnérabilité signalée par les pays Impulsouth :

Questions de renforcement des capacités
(Élaboration propre basée sur les documents officiels des pays présentés à la CCNUCC)

Exemples de besoins et de lacunes en matière de renforcement des connaissances et des capacités signalés par les six pays à la CCNUCC, en tant qu'individus (In), institutionnels (Is) ou systémiques

2. c. Consultation et engagement des parties prenantes

La recherche-action est basée sur la consultation et l'engagement des parties prenantes, à cet égard, il est essentiel qu'à un stade très précoce du processus de recherche, les NRT puissent établir une base de référence des principales parties prenantes sur le thème de ***l'évaluation des impacts, des vulnérabilités et des risques du changement climatique et du genre*** au niveau national. Cette liste initiale devrait rester ouverte en attendant une identification supplémentaire tout au long du processus de recherche.

Étant une question de politique publique, les parties prenantes peuvent être mieux identifiées à l'aide de références institutionnelles plutôt que personnelles, mais il est habituel d'identifier quelques parties prenantes à un niveau personnel en raison de leur pertinence dans la portée du sujet.

L'identification peut commencer par prendre en compte différents groupes de parties prenantes, tels que les institutions publiques (ministères et agences gouvernementaux nationaux, gouvernements infranationaux, institutions internationales présentes dans le pays) ; les milieux universitaires (universités, centres technologiques, groupes universitaires et les institutions de l'étranger qui ont une relation de recherche sur le sujet dans le pays) ; les organisations non gouvernementales (ONG locales, nationales et internationales impliquées dans les questions de vulnérabilité, d'environnement et/ou de genre) ; secteur privé (entreprises locales ou internationales ayant des technologies et/ou des chaînes de valeur vulnérables).

Il existe de nombreuses façons d'organiser une telle liste de parties prenantes. En tout état de cause, la pertinence de l'analyse doit être clairement ancrée dans le processus d'évaluation des capacités. Un critère pourrait être élaboré par chaque équipe en identifiant la pertinence de chaque institution en termes de contribution au processus d'évaluation et la capacité institutionnelle de contribuer à cette évaluation[6].

La recherche-action exige que les intervenants soient non seulement identifiés, mais aussi engagés. Il peut s'agir de participer à des entrevues, à des sondages, de remplir des questionnaires ou de participer à des ateliers et à des webinaires. Il est recommandé que l'engagement ne se limite pas à extraire des informations sur les utilisateurs, mais aussi à impliquer différents acteurs dans l'analyse globale en construisant une hypothèse commune et/ou en testant collectivement l'hypothèse identifiée. Celle-ci peut se faire au moyen d'ateliers virtuels et/ou de groupes de discussion où les contraintes de capacité sont discutées et où l'équipe de recherche et les principaux intervenants peuvent parvenir à une compréhension commune de l'ampleur du problème et des moyens d'intervenir et de renforcer les capacités.

[6] Un autre critère commun à la recherche sur les politiques publiques est de déterminer l'intérêt et le pouvoir/la capacité. Cependant, cette approche a tendance à être plus pertinente à des fins d'évaluation de « l'arène politique », mais pas nécessairement pour s'engager dans des processus de renforcement des capacités, mais la question d'intérêt peut être utile d'être intégrée également si nécessaire.

2. d. Plan d'action pour la recherche : composantes et questions transversales

Les principales composantes du plan d'action-recherche devraient être élaborées à la lumière du niveau *institutionnel* du Cadre de renforcement de capacités (CB) dans le cadre de la CCNUCC. L'accent mis sur ce niveau est lié à -au moins- deux questions : premièrement, plusieurs des 6 pays ont identifié et reconnu des contraintes de capacité en termes de dimension institutionnelle dans leurs récentes soumissions à la CCNUCC, notamment NDC, NAP, NATCOM, ADCOM et BUR. Deuxièmement, l'évaluation des vulnérabilités, des risques et des impacts est particulièrement associée aux capacités et aux performances des institutions, ainsi qu'à la coopération interinstitutionnelle, y compris les différents acteurs.

Composantes d'un plan d'action-recherche.	
Portée spécifique	Il est important de préciser la portée de la recherche, en cherchant à être spécifique au contexte. Il comprend un contexte de recherche et institutionnel qui intègre la cartographie des parties prenantes..La perspective spécifique au genre devrait également être incluse à la lumière de ses particularités nationales. Dans le cadre général de l'évaluation de la vulnérabilité, les NRT devraient définir un champ d'application spécifique qui pourrait porter sur des vulnérabilités nationales, sectorielles et/ou territoriales spécifiques dans le contexte de vulnérabilités prioritaires et/ou d'actions ou de planification d'adaptation prioritaires.
Objectifs	Les objectifs de recherche doivent être adaptés à la conception méthodologique (exploratoire, descriptive, analytique, explicative, etc.), y compris un objectif général et jusqu'à trois objectifs spécifiques. Les objectifs devraient décrire de manière concise ce que l'enquête tente de faire, en se fondant sur l'évaluation des besoins en connaissances et en capacités et des lacunes en matière de planification de l'adaptation, en particulier sur l'évaluation des impacts, des vulnérabilités et des risques du changement climatique, en mettant l'accent sur le genre.
Revue de la littérature	Celle-ci doit couvrir toutes les étapes du projet. Ainsi, elle a lieu avant et après avoir déterminé les objectifs. La qualité des sources d'information et une question substantive. Les sources d'information officielles et secondaires d'une origine reconnue devraient être priorisées, y compris les articles évalués par des pairs et publiés dans des revues indexées. Les sources d'information officielles incluent les propositions soumises par le pays à la CCNUCC. (Cette section n'est pas obligatoire pour le plan de recherche-action.)
Cadres théoriques et conceptuels	Il devrait être fondé sur le cadre de la CCNUCC CB, avec un accent particulier sur le niveau institutionnel, ainsi que sur les concepts clés et le cadre du IPCC pour la vulnérabilité, y compris les questions transversales telles que le genre et la jeunesse. Dans le même temps, les NRT devraient interpréter ces cadres par le biais de leurs réalités nationales.
Hypothèse	L'hypothèse est basée sur un diagnostic des lacunes et des besoins nationaux en matière de capacités par rapport aux résultats souhaités. Il est suggéré, au moins, de tester une conjecture sur les lacunes et les besoins.
Conception méthodologique	Le plan doit présenter la méthodologie de recherche, comprenant *la façon* dont l'équipe nationale va mener les travaux. Cela implique des techniques et des méthodes de collecte et d'analyse des données incluses dans la présente ligne directrice.

Il est fortement recommandé que les NRT visitent le Capacity-building Portal. Le portail comprend un aperçu des soumissions des parties prenantes des Parties et des parties non Parties, y compris les

activités de renforcement des capacités dans les pays en développement. Il est possible de classer par activité, y compris l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation, ainsi que de sélectionner la région et le pays respectif.

Dans le même temps, il existe d'autres outils qui pourraient être utiles, tels que reconnus par le PCCB, lors de l'évaluation des capacités et des besoins au niveau institutionnel, tels que le Global Climate Change Institutional Capacity Assessment, et le Climate Change Adaptation Toolkit.

Étant donné que les projets de recherche visent à renforcer les efforts nationaux en matière d'action d'adaptation et en vue de la première GST, il est nécessaire de tenir compte de certains aspects clés qui sont apparus en ce qui concerne les formats possibles pour rendre compte du suivi de la mise en œuvre du cadre de renforcement des capacités conformément à la décision 2/CP.7 CCNUCC. Avec un accent particulier sur le domaine prioritaire de l'évaluation des impacts, de la vulnérabilité et de l'adaptation, au niveau institutionnel, des *approches méthodologiques* apparaissent : recherche et observation systématique; l'information et la mise en réseau, y compris la création de bases de données ; l'accès aux données, à l'information et aux outils pour les services de gestion et d'acquisition et la soumission de rapports nationaux (FCCC/SBI/2007/5). Les résultats associés aux approches méthodologiques comprennent : la capacité de mobiliser des informations et des connaissances pour appuyer les évaluations et la mise en œuvre des mesures d'adaptation ; la capacité de mobiliser et d'établir un consensus entre toutes les parties prenantes dans les évaluations (par exemple, les communications nationales et les NAP) ; la capacité de cerner les obstacles et de les éliminer ; capacité de tenir à jour les données, l'information et les connaissances entre les évaluations et les périodes de rapport et capacité de produire des rapports nationaux (FCCC/SBI/2007/5).

Quelques étapes à considérer dans le processus de formulation du plan-action-recherche et de sa mise en œuvre	
1. *Documents relatifs à l'adaptation CCNUCC*	Réviser les documents soumis par le pays à la CCNUCC (NAPA, NAP, NATCOM, ADCOM, NDC, BUR) et examiner de manière approfondie les lacunes et les besoins en matière de connaissances identifiés, en mettant l'accent sur l'évaluation des impacts, des vulnérabilités et de l'adaptation, y compris la perspective spécifique au genre.
2. *Bases de données*	Évaluer les sources et déterminer si le pays dispose ou non d'un système d'information, de bases de données, d'informations historiques, où se trouvent les informations et les connaissances et si elles sont disponibles.
3. *Contexte, y compris la cartographie des intervenants*	Élaborer une cartographie initiale des intervenants (souple) et établir les priorités. Considérez le contexte de la recherche en mettant particulièrement l'accent sur les capacités institutionnelles. Lors de la cartographie, accordez une attention particulière aux organisations et parties prenantes s'intéressant aux questions de genre. Tenez compte des expériences de genre et des femmes et établissez une approche participative.
4. *Première ébauche du plan de recherche*	Formuler la première version des objectifs de recherche à partir des objectifs de recherche globaux dans une approche contextuelle. Construire l'approche théorique et méthodologique incluant l'hypothèse à tester. Des considérations transversales et une approche spécifique au genre devraient guider le plan. Maintenir la réflexivité en ce qui concerne les relations entre les sexes et ses liens possibles avec les lacunes et les besoins en matière de connaissances.
5. *Engagement des parties prenantes*	Rechercher, si possible, un engagement précoce des parties prenantes, y compris les points focaux nationaux de votre pays à la CCNUCC, pour tester les objectifs, l'approche et

	l'hypothèse. Une attention particulière devrait être accordée à la participation des jeunes et des femmes.
6. Ajustements au projet	Après la mobilisation avec les intervenants, une nouvelle revue de la littérature et des ajustements au projet devraient être effectués par les NRT. Le plan de recherche sera envoyé aux coordonnateurs de recherche pour commentaires, révision et approbation finale.
7. Mise en œuvre	Une fois le plan approuvé, la recherche sera mise en œuvre sous la direction nationale. Les progrès et les défis seront partagés avec les coordonnateurs de la recherche et les NRT d'autres pays. Dans le cadre de la recherche, un dialogue national sur la politique scientifique aura lieu dans chaque pays, soit pour recueillir des contributions, soit pour valider les résultats.
8. Évaluations nationales	Une première version des évaluations des besoins et des lacunes en matière de capacités sera présentée sous la forme d'un rapport aux coordonnateurs de recherche et aux partenaires Impulsouth. Les commentaires seront fournis au moyen d'un document écrit, ainsi que d'une séance en ligne et une version finale du rapport sera présentée dans un délai d'un mois.
9. Publication et diffusion	La version finale des évaluations nationales sera révisée par les coordonnateurs de la recherche et les partenaires Impulsouth. Il sera publié sur un format numérique et lancé par le biais d'un événement en ligne. Un article scientifique sera préparé par les coordonnateurs de recherche sur le processus et les résultats. Les partenaires nationaux peuvent collaborer à la paternité. En outre, Impulsouth encourage et soutient les articles scientifiques développés par les NRT sur les résultats nationaux.
10. Mise à jour de la recherche	Une mise à jour de la recherche sera entreprise entre février et août 2023.

Dans le même temps, des questions stratégiques peuvent être prises en compte pour relier l'objet de l'étude au cadre théorique et méthodologique : *le cadre théorique est-il bien ancré dans le cycle de planification de l'adaptation et le contexte de l'évaluation de l'impact et de la vulnérabilité ? Le cadre théorique inclut-il l'approche CB dans le cadre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris ? Les méthodes de recherche peuvent-elles saisir de manière robuste les principales questions soulevées dans l'hypothèse de recherche sur les lacunes en matière de capacité et de connaissances et les besoins en matière d'évaluation de l'impact et de la vulnérabilité ?*

Dans le même temps, il est recommandé que le plan examine consciencieusement les aspects transversaux et la perspective spécifique au genre. Certaines questions peuvent aider les équipes nationales à évaluer si le projet est inclusif et sensible.

Projets de recherche sensibles au genre et aux jeunes	
Formulation des objectifs	- Les objectifs de recherche tiennent-ils compte des inégalités entre les sexes propres au contexte et au sujet ? - Les objectifs incluent-ils les lacunes en matière de connaissances et de capacités, ainsi que les besoins spécifiques des femmes et des jeunes ? - La formulation des objectifs implique-t-elle une cartographie des parties prenantes sensibles au genre et à la jeunesse ?
Sélection du cadre théorique	- Le cadre conceptuel est-il réceptif / sensible / spécifique au genre ?

	- Le cadre conceptuel et théorique illustre-t-il les voies de transformation des jeunes, des femmes et des différents groupes de genre pour parvenir à une action climatique innovante et à l'autonomisation ?
Élaboration d'une solution de rechange méthodologique	- Les outils et méthodes de collecte et d'analyse des données tiennent-ils compte des données désagrégées sur le genre et les jeunes ? - Le projet inclut-il des indicateurs spécifiques au genre et à la jeunesse ? - Les méthodes et les outils visent-ils à promouvoir la participation et l'autonomisation du public dans la mise en œuvre des NDC ?
Préparation des produits de diffusion	- Les femmes et les jeunes bénéficient-ils directement des connaissances développées et participent-ils activement aux recommandations ? - Comment les résultats de la recherche-action aident le pays à renforcer la perspective des genres et des jeunes dans leurs NDC en vue du GST de 2023?

3. Méthodologie et outils

La méthodologie de recherche comprend un moyen de résoudre les problèmes liés aux lacunes et aux besoins en matière de capacités et de connaissances identifiés dans le diagnostic et construits comme un objectif du processus de recherche-action. Même lorsque la méthodologie implique un processus de conduite de la recherche, la recherche-action nécessite des formats plus flexibles et co-constructifs. Dans le même temps, il englobe certaines méthodes telles que les procédures planifiées, les stratégies et les techniques qui permettent aux équipes nationales de collecter des données pour son analyse.

Il existe différentes méthodes en fonction des enquêtes qualitatives ou quantitatives. La recherche qualitative est utile pour les enquêtes explicatives, descriptives et analytiques, la recherche de compréhension et d'interprétation des événements, des comportements, la description de situations et de contextes. Il est utile lors de la compréhension des phénomènes sociaux et culturels et les relations et réactions sociales. La recherche quantitative permet de recueillir des données qui peuvent être catégorisées, ajoutées et mesurées. L'intensité, la fréquence et la quantité sont quelques-uns des paramètres mesurés.

Les méthodes hybrides ou mixtes peuvent être utiles en intégrant des approches quantitatives et qualitatives, y compris la triangulation des méthodes et la contextualisation cachée combinée à l'analyse statistique.

3. a. Approches et outils de collecte de données

Les outils de collecte de données devraient être conformes à l'approche méthodologique. Les techniques et outils qualitatifs comprennent, entre autres, des entretiens, des groupes de discussion, des analyses de documents, des récits de vie et des observations. Alors que les techniques et les outils quantitatifs peuvent enchevêtrer, entre autres, le criblage de documents, l'observation, les expériences et les enquêtes ou questionnaires.

Une **enquête** est une méthode par laquelle un questionnaire est appliqué à un échantillon ou à un certain nombre de personnes ou de cas et cherche à recueillir un éventail d'informations qui peuvent être comparables et agrégées. Il pourrait servir à mesurer les opinions, les compréhensions et aussi les comportements sous une forme numérique. Les enquêtes peuvent être nationales, en ligne,

interceptantes et transversales entre de nombreux autres types. *Ex. 37% des participants ont estimé que la principale lacune dans les connaissances en ce qui concerne l'évaluation de la vulnérabilité et des risques en Ouganda est l'absence de données fiables au niveau infranational. 45% des participants ont affirmé que l'une des lacunes en termes d'itération de la vulnérabilité et de l'évaluation des risques en République dominicaine est le manque de données désagrégées sur les jeunes et le genre*[7].

Une **entrevue** peut être structurée, semi-structurée ou non structurée en séances approfondies avec un chercheur ou une équipe. Cependant, un grand nombre d'intervieweurs n'aidera pas une conversation approfondie où la personne interrogée peut partager ses expériences et ses connaissances d'un point de vue plus ouvert et pour établir la confiance. Ainsi, il est suggéré d'élaborer des formulaires d'entrevue semi-structurée qui ont un ensemble de questions communes entre les différentes parties prenantes, permettant un lien clair entre les résultats, tout en offrant suffisamment d'espace pour les questions émergeant de la conversation et des différentes expériences.

Tant dans le cas d'enquêtes que d'entretiens, les chercheurs construisent des données primaires, tandis que l'utilisation de la **recherche documentaire** implique l'utilisation d'informations secondaires existantes, telles que des recherches antérieures sur le sujet, des projets de coopération et/ ou de recherche existants ou finalisés, des rapports officiels à la CCNUCC ou autres. Dans certains cas, la recherche documentaire est la seule méthode de collecte de données, mais elle pourrait également être complétée par d'autres méthodes telles que ceux déjà mentionnés pour une vue d'ensemble.

Avant de mener des entrevues ou de gérer des sondages, un examen documentaire peut être utile afin de reconnaître ce que d'autres études, chercheurs et autres acteurs ont développé en ce qui concerne le même domaine de travail. L'examen documentaire devrait intégrer ce que les parties prenantes et les communautés ont construit autour du sujet, car plus tard dans une interview ou un sondage, nous pouvons gaspiller des efforts en posant des questions évidentes qui peuvent même être considérées comme irrespectueuses en termes de ne pas connaître l'expérience de travail de l'acteur respectif sur le sujet.

Les **discussions de groupe** sont souvent utilisées comme approche qualitative pour acquérir une compréhension approfondie des questions sociales. La méthode vise à obtenir des données d'un groupe d'individus délibérément sélectionné plutôt que d'un échantillon statistiquement représentatif d'une population plus large (Nyumba et al., 2018: 2020). Au cours d'un groupe de discussion, un modérateur ou un ou plusieurs animateurs formés mènent une entrevue collective avec un certain nombre de participants qui peuvent varier. Les participants peuvent avoir des antécédents ou des caractéristiques identiques ou différents, selon les objectifs de l'exercice. il cherche à générer une dynamique d'interaction entre les participants. De cette façon, on obtient de l'information qui n'émergerait pas dans un processus d'entrevue individuelle (Lavrakas, 2008).

Les équipes de recherche nationales pourraient être intéressées à visiter la carte des méthodes de recherche SAGE dans https://methods.sagepub.com/methods-map

[7] Au cours de l'atelier mené par les coordonnateurs de recherche avec la participation du Comité exécutif *Impulsouth* et des principales parties prenantes, il est apparu que les enquêtes ont la difficulté que, bien que les informations qu'elles fournissent soient extrêmement utiles dans le processus, trop de temps et de ressources sont souvent investis pour avoir des réponses et finalement des résultats déséquilibrés peuvent être atteints, principalement en tenant compte du contexte de la COVID 19. Compte tenu, il a été suggéré d'organiser un atelier pour poser des questions spécifiques aux participants par le biais d'une application du type Mentimeter et d'autres, qui pourrait fonctionner comme enquete par procuration.

Pour la mise en œuvre de cette recherche, nous proposons une combinaison d'outils. En premier lieu, un **examen documentaire** pourrait être effectué en essayant de couvrir autant de littérature que possible sur le domaine d'étude en général et élaboré par des chercheurs régionaux et nationaux en particulier. Il est suggéré d'identifier des domaines d'action allant de la portée générale à la portée particulière, y compris : le cycle de la politique d'adaptation et le processus global du GST ; l'évaluation de la vulnérabilité et des risques ; l'évaluation des capacités et des lacunes dans les connaissances et l'objet spécifique d'étude de la recherche à travers les objectifs spécifiques développés.

Tenu compte que la configuration des acteurs et leur engagement potentiel avec le processus complet sont envisagés dans les stades précoces du projet, un **atelier**[8] pourrait avoir lieu avec les parties prenantes principales identifiées pour discuter des objectifs, des approches et des hypothèses du projet. Il est suggéré d'envoyer le projet avec une brève note conceptuelle présentant le projet Impulsouth au moins trois jours avant l'événement à tous les participants afin d'obtenir une plus grande implication avec la proposition pendant l'atelier.

L'atelier peut durer entre 1,30 et 2 heures maximum et il est recommandé d'utiliser une présentation avec les idées et les graphiques clés, ainsi que d'utiliser des applications de tableau blanc numérique collaboratives telles que Jamboard, Padlet et d'autres pour discuter de questions spécifiques avec un modérateur. De même, et compte tenu du temps limité dont les intervenants peuvent disposer, il est important d'utiliser judicieusement ce temps. Ainsi, **l'enquête** devrait être facilitée dans un format convivial. Au lieu d'envoyer le questionnaire à un autre moment, Mentimeter ou une autre application similaire pourrait être utilisé pour poser des questions spécifiques tout au long de l'atelier. Quoi qu'il en soit, vous pouvez laisser une partie du sondage ouvert à ceux qui décident d'y répondre plus tard ou même le fournir à ceux qui n'ont pas pu assister à l'événement.

Après l'atelier, on s'attend à ce que les équipes nationales soient en mesure d'ajuster leur projet en fonction des commentaires reçus. De même, au cours du processus d'exécution de la recherche, il est recommandé de sélectionner au moins 1 à 2 personnes interrogées par groupe clé de parties prenantes en utilisant un format semi-structuré. Les **entrevues** doivent être menées pendant environ 1 heure et il est essentiel que la ou les personnes interrogées connaissent parfaitement le sujet, le projet et l'expertise de la personne interrogée. Le formulaire peut combiner deux approches, d'une part, un ensemble de questions (2 à 3 environ) qui sont données à toutes les personnes interrogées afin d'obtenir une certaine comparabilité dans les données. Ensuite, un autre groupe de questions en nombre similaire qui sont spécifiques à la spécialité et au rôle de l'acteur. Si la stratégie de triangulation est choisie, l'entretien est le bon moment pour poser les questions qui permettent de confirmer - ou non - les informations recueillies via d'autres outils tels que, par exemple, l'examen documentaire.

[8] Cet atelier peut être fait virtuellement, en raison des restrictions COVID et des contraintes de ressources. L'atelier pourrait avoir des paramètres pléniers (20-35 personnes) ainsi que de petites salles (5-7 personnes) pour une discussion approfondie, des outils de vidéoconférence tels que Zoom peuvent facilement permettre de tels paramètres différenciés. Cet atelier est différent du dialogue science-politique, qui pourrait être fait à un stade ultérieur, y compris les principales conclusions de la recherche.

Avant l'entrevue, une invitation à la personne interrogée doit être envoyée par courriel où une brève note conceptuelle du projet peut être incorporée, ainsi qu'un formulaire de consentement que la personne interrogée doit remplir et signer (considérations à l'annexe 1).

Bien que les entretiens permettent d'élargir les connaissances et les expériences individuelles des participants que peu d'outils fournissent, les **entretiens de groupe** favorisent un échange entre les acteurs et une discussion ciblée qui permet de comprendre les perceptions dans un environnement détendu. Pour ce faire, il est essentiel d'éviter les techniques trop directives et de rechercher une modération technique qui favorise l'interaction sociale, le renforcement de la confiance et l'exploration collective. Le groupe de discussion peut être une bonne occasion de réfléchir aux perceptions des participants sur l'impact des lacunes et des besoins en matière de connaissances et de tester les recommandations possibles. Le renforcement de la capacité d'adaptation et la réduction de la vulnérabilité nécessitent un examen attentif des perceptions sociales des dangers, et le groupe de discussion offre l'occasion de le faire.

Recommandations à prendre en compte lors de la préparation du groupe de discussion	
1. Objectif	Comment le groupe de discussion contribue-t-il à l'objectif de recherche-action ? Comment s'aligne-t-il sur la structure du projet (objectifs-cadre théorique-hypothèse-méthodologie ?
2. Groupe	Groupes entre 5 et 8 personnes. Les femmes et les jeunes doivent être des acteurs clefs. Comment le groupe est il formé ? Est-il préférable que les participants se connaissent ou non ? Est-il préférable que les participants répondent à différents types de parties prenantes ?
3. Modérateur	Quelles sont les meilleures stratégies pour encourager un dialogue ouvert et instaurer la confiance ? Comment focalisation des questions mais éviter d'être dogmatique ou de diriger les réponses ?
4. Conception du dialogue	Comment construire le script d'une manière qui permet une organisation claire tout en faisant la flexibilité des réactions du groupe ? Combien d'informations divulguer en informant sans conditionner ? Quel est l'impact différencié des questions sur les femmes et les hommes ?

3. b. Analyse des données pour l'évaluation de la capacité

La recherche-action indique une approche itérative visant une innovation et une réflexion constantes avec la communauté. Il s'agit donc d'un processus d'apprentissage qui nécessite de revoir l'enquête systématique traditionnelle et de construire des passerelles avec la pratique. L'analyse des données peut être considérée comme un cycle avec différents arrêts au cours du processus, mais principalement lié aux outils de collecte de données et à la structure principale de l'enquête mentionnée dans la collecte de données précédemment. Par conséquent, l'analyse des données consiste à examiner et à explorer les données collectées, à comprendre les différentes vues et à traiter les informations obtenues.

Dans cette recherche, l'analyse des données est liée aux différents moments d'une évaluation de la capacité, y compris: la « capacité et les connaissances existantes », la « capacité et les connaissances souhaitées » nécessaires pour mettre en œuvre efficacement l'action climatique et les « lacunes en matière de capacité et de connaissances » déterminées comme la différence entre les numéros précédents.

Afin d'évaluer le niveau des capacités et des connaissances existantes lors de la mise en œuvre du processus d'évaluation des vulnérabilités et des risques d'adaptation, les NRT peuvent prendre en compte : *quel est l'état actuel de l'information sur la variabilité et le changement climatique pour les processus itératifs d'évaluation de la vulnérabilité et des risques ? Quel est l'état des bases de données ? Existe-t-il des renseignements historiques et à jour ? Comment s'est déroulé le processus de participation à l'évaluation de la vulnérabilité et des risques ? Comment la relation science-politique se développe-t-elle lors de la construction de l'information ? Le pays dispose-t-il de capacités endogènes pour identifier les vulnérabilités et les risques de manière participative ?*

Tous les outils de collecte de données déjà mentionnés et le processus recommandé contribuent à l'évaluation des capacités. Une fois que la capacité et les connaissances existantes sont évaluées, il est essentiel d'identifier le niveau de capacité et de connaissances souhaitables grâce à un échange actif avec les parties prenantes et à une évaluation de la faisabilité. L'atelier, les entrevues et le groupe de discussion fourniront des informations sensibles à cette fin, à condition qu'elles soient conçues avec ce point de vue et cet objectif. *Est-il possible d'améliorer l'interface science-politique et les relations entre les organismes publics et le secteur de la production scientifique et de connaissances afin de construire des bases de données à long terme avec les meilleures données scientifiques disponibles ? Est-il souhaitable que le pays améliore son système de suivi et d'établissement de rapports sur les principales vulnérabilités et risques, y compris les couches d'information différenciées selon le genre ? Quelles sont les capacités et les connaissances pour évaluer la vulnérabilité et les risques que la communauté demande de renforcer pour mieux éclairer son cycle politique d'adaptation et pour réduire la vulnérabilité et accroître la résilience ?*

Enfin, le processus d'analyse des données implique l'identification des lacunes et des besoins en matière de capacité et de connaissances en comparant la capacité souhaitée pour l'action climatique avec la capacité existante. Ces lacunes et besoins sont le résultat de l'analyse du groupe national avec les parties prenantes et bien qu'ils puissent apparaître dans l'examen documentaire, les autres instances participatives (atelier, enquête, entrevue et groupe de discussion) devraient les réaffirmer, les remettre en question et/ou identifier de nouvelles lacunes et besoins. Pour cette raison, l'objet de l'étude doit être aussi ciblé que possible afin que les recommandations d'intervention soient abordables et alignées sur la mise en œuvre de la NDC en ce qui concerne le GST et d'autres documents liés à l'adaptation. L'identification des lacunes en matière de capacités et de connaissances est à la base des recommandations en matière d'élaboration.

4. Conclusions et recommandations pour le renforcement des capacités

À la suite de la mise en œuvre du plan-action-recherche, les NRT pourraient devoir apporter des ajustements à leurs hypothèses. L'évaluation nationale et la liste des besoins et lacunes spécifiques en matière de connaissances et de capacités devraient refléter le processus et les enseignements tirés en ce qui a trait aux échanges entre les NRT et les partenaires d'Impulsouth. De plus, le rapport et la liste devraient refléter le processus de co-développement suivi avec les parties prenantes.

En outre, le rapport peut fournir certaines recommandations relatives aux capacités et aux connaissances souhaitées au niveau institutionnel sans perdre de vue le niveau systémique qui contribue à comprendre la contribution au processus mondial du GST et au respect de l'accord GGA.

Idéalement le rapport cherche à élaborer des recommandations qui pourraient potentiellement alimenter les processus et/ou documents officiels. Les NRT devraient se demander si les recommandations peuvent être prises en charge par les pays, lors de la conception et/ou de la mise en œuvre de projets climatiques, et/ou de politiques ou de plans climatiques ou même lors de la mise à jour de leurs NDC, ainsi que des rapports sur l'avancement de la contribution actuelle par le biais de leurs rapports respectifs qui alimentent l'ETF de l'Accord de Paris.

Ces recommandations formeront **l'évaluation nationale** que chaque NRT soumettra en tant que rapport final de ses travaux de recherche. Il est suggéré que les équipes utilisent un format d'évaluation national commun.

Divisions	Sections
Sections initiales	Titre du rapport
	Composition de la NRT (institution et membres)
	Table des matières
	Abstrait
Corps du rapport	Introduction (y compris la portée, les objectifs, le cadre théorique et l'hypothèse spécifique)
	Revue de la littérature
	Méthodologie
	Résultats
	Discussion
	Conclusion and recommandations
Sections supplémentaires	Références
	Annexe

5. Diffusion et mise en œuvre des résultats de la recherche

5. a. Rédaction d'articles scientifiques et de formations scientifiques

Au cours du processus de recherche-action, les NRT, s'ils sont intéressés, pourraient s'engager dans un processus de rédaction d'un article scientifique qui sera publié par une revue scientifique spécialisée à comité de lecture.

L'article scientifique est un document court, concis et robuste conçu pour présenter les méthodes et les preuves recueillies au cours du processus de recherche, dans le but que la recherche soit évaluée par des pairs, comme une étape essentielle du processus scientifique pour consolider et valider le processus de recherche. Il est également pertinent de diffuser ses méthodes et ses résultats, en tenant compte de sa reproductibilité dans d'autres cas et contextes, ainsi que de la comparaison éventuelle et de l'accumulation de connaissances.

Les dernières recommandations sur la rédaction scientifique soutenues par des organismes publics nationaux ou internationaux comprennent une divulgation publique des données de recherche recueillies au cours de la recherche, couvrant les métadonnées et les bases de données modifiables (par exemple : documents .csv). Cette pratique favorise l'utilité pour d'autres chercheurs, ainsi que plus de traçabilité[9].

La longueur de l'article scientifique dépend du magazine. Il s'agit généralement d'un document de 12 à 25 pages comprenant les sections suivantes :

a. **Résumé** : paragraphe de 200 à 300 mots établissant le problème principal, l'approche méthodologique et un aperçu de la discussion et des résultats.

b. **Introduction** : La définition et le contexte du problème à analyser- il peut inclure des questions de recherche -, et une brève description de l'approche de recherche et des étapes effectuées. Il peut également inclure des références théoriques et le contexte de l'état de l'art scientifique lié au problème analysé, et comment le processus de recherche fait progresser la connaissance de la question.

c. **Méthodologie / Matériaux et méthodes** : Cette section traite de la partie technique du processus de recherche, doit présenter clairement les méthodes et les outils utilisés pour la recherche, qu'ils soient quantitatifs et / ou qualitatifs, y compris une réflexion sur les raisons pour lesquelles cette ou ces méthodes et outils sont pertinents pour la question en question, ses références théoriques et le contexte de la recherche. . Il exprime également comment les méthodes ont été appliquées au cours de la recherche et peut également inclure les problèmes qui se sont posés dans la mise en œuvre des méthodes et des outils au cours de la recherche, et comment ces problèmes ont été traités et pourquoi la recherche reste robuste au-delà de ces problèmes. Cela peut également inclure la façon dont les données individuelles ont été agrégées et/ou analysées et/ou comparées dans l'ensemble de données).

d. **Résultats** : Il comprend une description détaillée des résultats de la recherche, il est utile que cette section comprenne des tableaux et des figures pour mieux représenter les résultats obtenus, néanmoins le texte présentant le résultat et expliquant et référençant les tableaux et les figures doit être clairement développé. En ce qui concerne les tableaux et les figures, il est essentiel que ceux-ci soient clairement référencés, y compris si toutes les données incluses proviennent de la recherche et / ou ont des informations mitigées provenant de recherches antérieures dûment référencées. Dans les figures et tableaux quantitatifs, les meilleures pratiques exigent d'inclure clairement les marges d'erreur et les écarts clairement représentés.

e. **Discussion** : Cette section comprend une explication solide de la signification des résultats dans le contexte du problème de recherche, de la façon dont ces résultats expliquent le problème, des questions qui restent non résolues et/ou des nouvelles questions qui ont été soulevées au cours du processus de recherche, pour les problèmes liés aux politiques publiques, elle peut également inclure des recommandations à l'intention des décideurs.

f. Remerciements : Il s'agit d'une section facultative qui peut inclure une référence au soutien honorifique reçu, au financement reçu, aux conflits d'intérêts potentiels de l'équipe de recherche et/ou

[9] Il peut exclure des informations qui sont conservées pour des raisons personnelles, mais que les groupes de données doivent également être divulgués et la raison pour laquelle ils ne doivent pas être publiés et où et comment ces données sont conservées et jusqu'à quel moment.

des personnes, au code de conduite/éthique appliqué, aux dédicaces et à toute autre information qu'il est nécessaire de divulguer afin de préserver l'intégrité de la recherche.

g. Références : Une liste de tous les documents et articles scientifiques cités dans les sections précédentes. Pour la citation, voir l'annexe 3.

L'article scientifique peut être révisé à différentes étapes du processus d'examen par les pairs et de publication, il s'agit d'un processus normal, mais l'intégrité doit être préservée et il est également recommandé que ces révisions soient référencées dans l'article final approuvé.

Il est également pertinent pour l'équipe de recherche de se familiariser avec des revues spécifiques où l'article scientifique peut être présenté, afin non seulement d'avoir les dernières informations scientifiques sur la question, mais aussi d'ajuster l'ébauche aux formats, au langage et aux approches habituels de chaque revue, tout en reconnaissant qu'il pourrait n'y avoir que des différences assez mineures dans l'ensemble des revues sélectionnées.

La sélection des revues peut également nécessiter une auto-évaluation de la pertinence scientifique, de l'impact et de la qualité de la recherche réalisée afin de choisir la revue (par exemple : https://www.scimagojr.com/journalrank.php).

Quelques revues liées au changement climatique (liste non exhaustive)

Climatic Change; Climate Policy; Nature; Environmental Innovation and Societal transitions; Environmental Research Letters; Environmental Politics; Sustainable Cities and Societies; Global Environmental Politics; Global Environmental Change; Sustainable Development; International Journal of Sustainable Built Environment; Sustainable Environment Research; Sustainability; Sustainable Water Resources Management; International Journal of Innovation and Sustainable Development; International Journal of Sustainable Development Planning; International Journal of Environment and Sustainable Development; Policy Sciences; Current Opinion in Environmental Sustainability; Carbon and Climate Law Review

Au-delà de la publication dans des revues scientifiques, il est tout à fait pertinent que les équipes de recherche puissent également utiliser des formations scientifiques pour présenter des processus et des résultats de recherche en cours ou finalisés. Il peut s'agir de congrès virtuels ou en présence, de réunions internationales, de symposiums et/ou d'ateliers pour discuter avec des collègues et être mieux informé de l'état de l'art de la recherche et des demandes de recherche des parties prenantes internationales et nationales.

Événements à considérer

Forum sur l'adaptation, Comité de l'adaptation CCNUCC
Avenir de l'adaptation
Conférence internationale sur l'adaptation aux changements climatiques
Conférence européenne sur l'adaptation au changement climatique
Conférence mondiale sur le changement climatique et la durabilité
Stockholm +50
Forum mondial sur les changements climatiques
Semaines régionales de la CCNUCC

Lors de ces événements, les présentations peuvent être effectuées à l'aide d'outils numériques sous forme de diapositives, en recommandant de ne pas aller au-delà de 10 minutes et en se concentrant sur la pertinence, les résultats et la discussion. Comme pour les revues, chaque événement a ses règles de présentation orale et écrite qui doivent être prises en compte. Une autre approche courante est une « présentation par affiche » qui peut utiliser la structure de l'article scientifique sur une seule diapositive.

5. b. Stratégies de communication au niveau local

Au-delà de la diffusion scientifique potentielle et lors de la mise en œuvre de la recherche et après avoir obtenu les premiers résultats, les NRT pourraient mettre en œuvre une stratégie minimale de communication publique au niveau local. L'objectif comprend l'implication des principales parties prenantes dans l'approche de recherche-action, ainsi que la diffusion des résultats dans la communauté locale, qui devrait s'intéresser au sujet discuté, car le changement climatique devient une question de plus en plus importante dans l'agenda des médias et des communications dans les pays en développement.

Dans le cadre de la stratégie de communication, différents outils et événements peuvent être mis en œuvre, par exemple les équipes de recherche peuvent mettre en place des profils de médias sociaux (pour le projet spécifique et/ou en utilisant les profils de médias sociaux de l'équipe de recherche ou de l'institution impliquée) pour présenter les activités du projet, placer des questions pour discussion, ou même de courtes vidéos des chercheurs et/ou des activités de recherche. Comme discuté dans la section des outils de recherche, il est également utile d'établir des ateliers virtuels pour présenter les résultats de recherche intermédiaires, ainsi que d'inviter des experts dans le sujet d'enquête et des praticiens impliqués dans le sujet de recherche. Ces forums renforcent également la capacité du projet de recherche à favoriser les réseaux dans la communauté locale pour soutenir le processus de recherche-action au-delà du financement du projet.

Il est également important de rédiger un document d'une page qui peut expliquer facilement le projet de recherche. Il est suggéré d'être élaboré au fur et à mesure que le projet progresse pour inclure des résultats intermédiaires. Ce «one pager » peut ensuite être partagé avec les parties prenantes et les partenaires de la communauté. Il peut également devenir un déclencheur d'engagement avec les médias établis au niveau local, à cet égard, il est également important de disposer d'une base de données mise à jour des institutions médiatiques telles que les journaux, les radios, les stations de télévision et les producteurs de contenu pour envoyer le one pager et leurs mises à jour.

Afin d'avoir une relation plus profonde avec les médias, l'équipe de recherche peut s'engager directement avec des journalistes spécialisés dans les journaux, la télévision et la radio, qui discutent et présentent souvent des questions concernant le changement climatique, le développement durable et l'environnement, probablement il n'y en a que quelques-uns localement, mais ils devraient être très intéressés à partager l'histoire de la recherche-action.

5. c. Rapports sur les lacunes et les besoins en matière de renforcement des capacités au niveau de la CCNUCC, y compris les intrants pour le GST

Conformément aux Directives pour l'élaboration des communications nationales à la CCNUCC (Décision 17/CP.8 CCNUCC), les pays en développement sont encouragés à fournir des informations sur les activités de renforcement des capacités aux niveaux national, sous-régional et régional, y compris la coopération Sud-Sud, la participation des parties prenantes et la diffusion et le partage d'informations sur les activités de renforcement des capacités.

D'autre part, les Directives pour l'élaboration des rapports actualisés biennaux (BUR) (Décision 2/CP.17, CCNUCC) indiquent que les pays en développement devraient fournir des informations actualisées sur les contraintes et les lacunes, et les besoins financiers, techniques et de renforcement des capacités connexes, ainsi que sur le renforcement des capacités et l'appui technique reçus des pays développés parties.

Enfin, avec l'adoption du cadre de transparence renforcé (ETF) dans le cadre de l'Accord de Paris, un rapport biennal sur la transparence (BTR) a été établi pour une présentation initiale du premier BTR au plus tard en décembre 2024. Il existe des flexibilités pour les SIDS et les LDC conformément à l'Accord de Paris.

« Le cadre de transparence renforcée représente un élément important du cycle d'ambition dans le régime climatique mondial en renforçant la confiance que les pays prennent des mesures pour atteindre leurs objectifs nationaux en matière de climat et les actions définies dans leurs CDN dans le cadre de l'Accord de Paris.) En outre, en plus de la recherche scientifique et des conclusions du GIEC, les informations rapportées dans les BTR seront considérées au niveau collectif comme une contribution importante au bilan mondial, conduisant à une action climatique plus forte » (CCNUCC, 2021)

Les lignes directrices pour le BTR indiquent que des informations sur l'adaptation devraient être fournies, y compris, le cas échéant, des informations sur les impacts, les risques et les vulnérabilités actuels et prévus. Les lignes directrices du BTR indiquent également que les pays en développement devraient rendre compte de l'appui au renforcement des capacités nécessaire et reçu, y compris les activités sous forme de tableaux (paragraphes 139 à 140 de la décision 18/CMA.1 de la CCNUCC sur les ETF MPG).

La section sur l'adaptation de la NDC est considérée par certains pays comme une communication sur l'adaptation. Ainsi, les autres directives sur l'ADCOM dans 9/CMA.1 peuvent être prises en considération. Il n'y a pas d'accord s'il s'agit bien d'un rapport, mais plutôt d'une communication comme son nom l'indique. Dans tous les cas, ce document peut être un moyen de rendre visibles les lacunes et les besoins spécifiques en termes d'adaptation.

Le Plan national d'adaptation est également un autre document stratégique qui comprend des informations sur les lacunes en matière de capacités et les besoins en matière d'évaluation de l'impact et de la vulnérabilité, car il fait partie intégrante du cycle politique d'adaptation tel qu'il figure dans les Lignes directrices LEG pour le NAP (CCNUCC, 2012). L'ADCOM pourrait également être soumis en tant que composant ou en conjonction avec le NAP.

À cet égard, il est stratégique que les équipes de recherche élaborent un récit concis du processus de recherche et des principaux résultats, afin qu'il puisse être facilement intégré dans les instruments de rapport de chaque pays à la CCNUCC, au cas où ces résultats seraient jugés pertinents par l'institution ou les institutions du point focal national du pays pour la CCNUCC. Dans ce cas, la principale approche qui peut être adoptée en accord avec les points focaux nationaux de chaque pays auprès de la CCNUCC consiste à rédiger un paragraphe concis concernant le processus et les principaux résultats, en mettant

l'accent sur la contribution au GST, ainsi qu'à demander un soutien au renforcement des capacités pour surmonter les besoins identifiés en matière de renforcement des capacités (ces derniers pourraient également être décrits comme des activités sous forme de tableau).

5. d. Approches de coopération Sud-Sud

Le projet Impulsouth est essentiellement une plate-forme de coopération triangulaire qui fournit un soutien financier et technique afin que les pays en développement d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Afrique développent un processus de renforcement des capacités incluant une solution climatique dans le contexte du cycle d'ambition de l'Accord de Paris. À cet égard, les lacunes et les besoins en matière de capacités, les leçons apprises et les recommandations émanant des équipes nationales de recherche appuieront non seulement le processus national, mais présenteront également une occasion unique d'interaction et de coopération Sud-Sud.

En utilisant les mêmes paramètres méthodologiques inclus dans cette ligne directrice, les différents processus de recherche nationaux peuvent éclairer un dialogue relationnel enrichi entre les différentes réalités nationales afin d'identifier les problèmes communs qui se posent dans le contexte des lacunes et des besoins en matière de capacités, des impacts et des évaluations de la vulnérabilité. En outre, il peut également donner aux pays l'occasion de surmonter des problèmes spécifiques qui peuvent donner lieu à de bonnes pratiques et à des enseignements tirés. De plus, dans le cadre d'ateliers virtuels, de nouvelles solutions aux problèmes communs identifiés peuvent être présentées, conçues et discutées, afin de présenter des propositions intégrées pour de futures activités communes de renforcement des capacités.

Certaines questions qui peuvent être discutées dans de tels espaces pourraient être : la collecte de données climatiques, environnementales et socio-économiques, la modélisation, la compilation et l'accès ; les évaluations quantitatives et qualitatives ; les évaluations intégrées, territoriales et/ou sectorielles ; les cycles d'évaluation de l'impact et de la vulnérabilité et le suivi et l'évaluation de l'adaptation ; les capacités individuelles, institutionnelles et systémiques nécessaires ; etc.

Le projet de recherche-action et sa mise en œuvre peuvent également éclairer d'autres processus menés par les principales parties prenantes du pays en mesure d'aider le pays à combler les lacunes et les besoins en matière de capacités et de connaissances. Au cours de l'engagement avec les parties prenantes, les NRT devraient être conscients de ces possibilités et les intégrer dans la conception ainsi que dans l'évaluation nationale pour l'examen des points focaux.

Références

Earl, M. (2001). Knowledge management strategies: Toward a taxonomy. Journal of Management Information Systems, 18(1), 215–233.

ECBI-IIED (2018) Pocket guide to capacity building. https://pubs.iied.org/sites/default/files/pdfs/migrate/G04165.pdf

Field, C.B., Barros, V.R., Mach, K. & Mastrandrea, M. (2014). Climate change 2014: impacts, adaptation, and vulnerability. Working Group II Contribution to the IPCC 5th Assessment Report - Technical Summary, 1-76.

Gergen, K. J., & Gergen, M. M. (2012). Social construction and research as action. In P. Reason & H. Bradbury (Ed.), The Sage handbook of action research: Participative inquiry and practice (p. 159-171). Sage Publications.

Gustavsen, B. (2003). New forms of knowledge production and the role of action research. Action research, 1(2), 153-164. https://doi.org/10.1177/14767503030012003

Indigenous Climate Hub. (n.d.). Traditional Knowledge (TK) and climate change. https://indigenousclimatehub.ca/traditional-knowledge-tk-and-climate-change/

IPCC, 2018: Annex I: Glossary [Matthews, J.B.R. (ed.)]. In: Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/06/SR15_AnnexI_Glossary.pdf

Keijzer, N. (2013). Unfinished agenda or overtaken by events? Applying aid and development effectiveness principles to capacity development support. Deutsches Institut für Entwicklungspolitik, Bonn.

Kratser, S. & Le Masson, V. (2016). 10 things to know: Gender equality and achieving climate goals. https://cdkn.org/wp-content/uploads/2016/05/10-things-to-know_Gender-equality-and-achieving-climate-goals_WEBfinal.pdf

Kuhl, S. (2009). Capacity Development as the Model for Development Aid Organizations. Development and Change 40(3), 551-557.

Lavrakas, P. J. (2008). Encyclopedia of survey research methods (Vols. 1-0). Sage Publications. Doi: 10.4135/9781412963947

Morgan, P. (2006). The Concept of Capacity. European Centre for Development Policy Management. https://ecdpm.org/wp-content/uploads/2006-The-Concept-of-Capacity.pdf

Nyumba, T. O., Wilson, K., Derrick, C. J., & Mukherjee, N. (2018). The use of focus group discussion methodology: Insights from two decades of application in conservation. Methods in Ecology and Evolution, *9*(1), 20-32. https://doi.org/10.1111/2041-210X.12860

Oppenheimer, M., Campos, M., Warren, R., Birkmann, J., Luber, G., O'Neill, B., ... & Hsiang, S. (2014). Emergent risks and key vulnerabilities. In Climate Change 2014 Impacts, Adaptation and Vulnerability: Part A: Global and Sectoral Aspects (pp. 1039-1100). Cambridge University Press.

Reason, P. & Bradbury, H. (Ed.). (2015). The Sage handbook of action research. Sage Publishing.

Ryan, D., & Bustos, E. (2019). Knowledge gaps and climate adaptation policy: a comparative analysis of six Latin American countries. *Climate Policy*, *19*(10), 1297-1309.

United Nations Framework Convention on Climate Change [UNFCCC] (2016). Action for Climate Empowerment Guidelines.
https://unfccc.int/sites/default/files/action_for_climate_empowerment_guidelines.pdf

UN-DESA (2019) Capacity development for the 2030 agenda implementation: needs and gaps from the VNRS. United Nations, NY.

https://sdgs.un.org/sites/default/files/2021-01/Draft%20report_VNR_capacity_gaps_analysis_formatted_rev2.pdf

UNFCCC (2012). National Adaptation Plans. Technical guidelines for the national adaptation plan process. Least Developed Countries. https://unfccc.int/files/adaptation/cancun_adaptation_framework/application/pdf/naptechguidelines_eng_high__res.pdf

UNFCCC (2021). Building capacity in the UNFCCC process. https://unfccc.int/topics/capacity-building/the-big-picture/capacity-in-the-unfccc-process

World Bank (2005). Capacity Building in Africa: An Independent Evaluation. Group Evaluation of World Bank Support. Washington, DC. p. xiii.

Annexe 1 : Code de déontologie des données à caractère personnel

Dans le cadre du processus de recherche, tous les chercheurs doivent appliquer le code de déontologie suivant :

- Tous les participants à la recherche (p. ex. : personnes qui fournissent de l'information dans le cadre d'entrevues, de sondages, de groupes de discussion, etc. et/ou les personnes qui donnent leur point de vue sur les ateliers de recherche-action, y compris les sessions en ligne) doivent fournir un consentement éclairé écrit à la participation volontaire avant de s'engager dans les activités de recherche spécifiques détaillées.

- Les renseignements pour le consentement doivent comprendre des renseignements concis et clairs sur l'objet, les méthodes et les utilisations prévues de la recherche, ainsi que sur les établissements participants et les organismes de financement, et s'il y a des avantages et/ou des risques attendus.

- Les participants doivent donner leur consentement écrit et signé sans coercition ni pression indue. Ils doivent être conscients du droit de refuser la participation quand et pour quelque raison que ce soit, sans crainte de pénalisation ou de victimisation. Ils ne devraient pas avoir à donner une raison pour refuser de participer. Les participants doivent également savoir où et pendant combien de temps leurs données seront stockées et comment les données seront traitées (par exemple, si elles vont être partagées avec des tiers).

- Au-delà de la participation au processus de recherche, tous les participants doivent préciser si leur identité doit rester anonyme et confidentielle à tout moment, ou à des étapes spécifiques et/ou à des parties d'activités de recherche spécifiques (par exemple, une question spécifique lors d'un entretien). Cette approche devrait garantir qu'il n'y a aucun moyen d'identifier une personne à partir de l'information fournie (assurée, par exemple, en gardant les détails personnels séparés des réponses au sondage ou en ne partageant pas leur nom avec les chercheurs). Toute information personnelle confidentielle (comme les noms, les titres de poste, les employeurs, etc.) doit être stockée en toute sécurité, protégée par mot de passe et éventuellement cryptée.

- Ce consentement peut être écrit ou enregistré audio/vidéo. Les participants qui ne donnent pas leur consentement ne seront pas inclus dans le processus de recherche. Les chercheurs peuvent envisager de demander aux participants différents niveaux de consentement, par exemple s'ils consentent ou non à ce que leurs réponses figurent dans les rapports qui en résultent avec les noms, les rôles et les noms des établissements, ou avec leurs rôles et institutions, simplement avec des rôles seuls ou sans aucune information d'identification. Pour s'assurer que les participants à la recherche sont en mesure de donner leur consentement éclairé, le projet devrait leur être clairement décrit par écrit et verbalement.

- Cette information peut être fournie sur une fiche d'information du participant s'il effectue une recherche en personne, ou incluse comme texte d'introduction à un sondage. Les détails du projet

doivent inclure la justification du projet, la nature volontaire de la participation et des énoncés clairs concernant l'utilisation prévue des données, la durée de la tâche de recherche (p. ex. répondre à un sondage), l'anonymat ou la confidentialité, et le droit des répondants de se retirer avant, pendant et après le processus de recherche. Si les répondants décident de se retirer dans le délai indiqué sur le formulaire de consentement, toutes les données ou enregistrements obtenus doivent être détruits et ne peuvent être utilisés dans aucune publication qui en résulte.

- Avant de prendre part à la recherche, les participants devraient également avoir la possibilité de poser des questions sur le projet et de recevoir les coordonnées des chercheurs. Une procédure de plainte devrait être en place, et la fiche d'information du participant ou le texte d'introduction d'un sondage devrait énumérer le nom et les coordonnées des personnes responsables de la réception et du traitement des plaintes concernant la conduite de la recherche au sein de l'établissement.

- Ce code de déontologie est obligatoire; toutefois, elle peut être complétée par des dispositions supplémentaires en matière d'éthique qui sont obligatoires et/ou recommandées dans chacune des institutions des NRT.

Annexe 2 : Guide sur le référencement et la citation

L'utilisation du style de l'American Psychological Association (APA) dans sa 7e édition pour les références et les citations est recommandée. Pour plus de détails, consultez le manuel de publication du site Web APA Style à l'adresse https://apastyle.apa.org/.

Citations dans le texte

- *1 Auteur:* (Robinson, 2017)
- *2 Auteurs:* (Solaun & Cerdá, 2019)
- *3+ Auteurs:* (Ampaire et. al., 2017)
- *Groupe or organisation Auteur*:

Première fois complet et avec abréviation (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques [CCNUCC], 2021.
Citations ultérieures : (CCNUCC, 2021)

Références

Livre

Chen, W. Y., Suzuki, T., & Lackner, M. (Eds.). (2017). Handbook of climate change mitigation and adaptation (2nd ed.). Springer International Publishing.

Chapitre de livre

Dolman, N. (2021). Integration of Water Management and Urban Design for Climate Resilient Cities. In R. **de Graaf** (Ed.), Climate Resilient Urban Areas. Governance, design and development in coastal delta cities (pp. 21-43). Springer Nature Switzerland AG.

Articles de Journaux / revues

Ampaire, E. L., Jassogne, L., Providence, H., Acosta, M., Twyman, J., Winowiecki, L., & Van Asten, P. (2017). Institutional challenges to climate change adaptation: A case study on policy action gaps in Uganda. Environmental Science & Policy, 75, 81-90. https://doi.org/10.1016/j.envsci.2017.05.013

Robinson, S. A. (2017). Climate change adaptation trends in small island developing states. Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change, *22*(4), 669-691. http://doi.org/10.1007/s11027-015-9693-5

Page Web

United Nations Framework Convention on Climate Change. (n.d). Building capacity in the UNFCCC process. https://unfccc.int/topics/capacity-building/the-big-picture/capacity-in-the-unfccc-process

Article de nouvelles

Pager, T., & Romm, T. (2021, September 14). On stop in Colorado, Biden makes the economic case for his climate-focused agenda. The Washington Post. https://www.washingtonpost.com/politics/on-stop-in-colorado-biden-makes-the-economic-case-for-his-climate-focused-agenda/2021/09/14/62a09d34-1573-11ec-9589-31ac3173c2e5_story.html

Annexe 3: Modèle de plan de recherche-action

Il ne doit pas dépasser 5 pages et peut être préparé à l'aide du modèle suivant :

Pays

Institution et membres de la NRT

Objectif spécifique de la recherche à l'intérieur (max 100 mots)

Liste initiale des parties prenantes impliquées (gouvernement national, gouvernement local, sociétés civiles, universités, secteur privé)

Objectifs spécifiques (maximum trois)

Hypothèse sur les lacunes et les besoins en matière de connaissances (max 100 mots)

Cadre théorique et conceptuel (max 500 mots)

Conception méthodologique et outils (max 2 pages)

Sorties attendues (max 200 mots)

Calendrier (tableau court)

Références (en plus des 5 pages)

**L'analyse de la littérature n'est pas nécessairement prise en compte dans le modèle, mais les NRT peuvent décider de l'inclure avant le cadre théorique et conceptuel.*